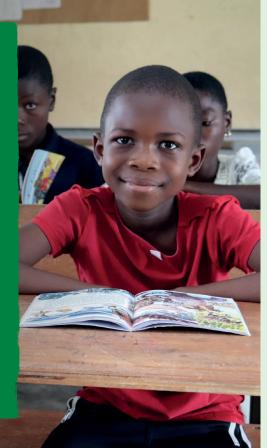


À propos de l'ICI

Fondée en 2002, la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) est la principale organisation de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest, avec des bureaux en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Suisse.

Elle réunit les forces de l'industrie du cacao et du chocolat, de la société civile, des communautés agricoles, des gouvernements, des organisations internationales et des partenaires au développement. Elle mène des actions collectives à l'endroit des communautés de producteurs de cacao prospères au sein d'une chaîne d'approvisionnement en cacao durable et gérée de manière responsable. Pour en savoir plus, consultez la section consacrée aux membres, partenaires et autres donateurs de l'ICI (voir page 5).



Travail des enfants

Le travail des enfants est défini par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme tout travail qui met en danger ou nuit aux enfants sur le plan mental, physique, social ou moral, qui interfère avec leur éducation ou les prive de leur enfance, de leur potentiel ou de leur dignité.

La quasi-totalité du travail des enfants dans le secteur du cacao a lieu dans l'exploitation familiale et implique généralement que les enfants aident leurs parents en effectuant des tâches souvent dangereuses.

Selon une étude réalisée par NORC à l'Université de Chicago (2018/19), plus de 1,5 million d'enfants seraient impliqués dans le travail des enfants dans les zones de culture du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire

Les 3 tâches les plus dangereuses



Porter des charges lourdes



Utiliser des outils tranchants



Récolter au-dessus de la tête

Travail des enfants et travail forcé dans le secteur du cacao

Le travail des enfants et le travail forcé sont reconnus comme les problèmes les plus importants en matière de droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

La grande majorité du cacao en Afrique de l'Ouest est cultivée par de petits exploitants. Ces ménages sont confrontés aux réalités de la pauvreté rurale, tels que la rareté des terres, l'insécurité alimentaire, l'accès

limité à une éducation de qualité, le manque d'accès à l'eau potable et des services de santé inadéquats, ce qui augmente le risque de travail des enfants et de travail forcé.

Travail forcé

Le travail forcé est défini par l'OIT comme "un travail ou un service exigé d'une personne sous la menace d'une peine et pour lequel cette personne ne s'est pas offerte de plein gré."

Selon les estimations de la Walk Free Foundation (2018), le travail forcé concerne moins de 1 % des enfants travaillant dans les zones de culture du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, et moins de 0,4 % des adultes travaillant dans le cacao dans ces pays.

Les cas peuvent souvent impliquer la tromperie et la manipulation, comme le fait

que les travailleurs effectuent un travail qu'ils n'avaient pas accepté au départ ou qu'on leur confisque leurs papiers d'identité, en plus de la violence physique ou de la menace de violence

Pour les enfants, le travail forcé est défini comme le fait de travailler involontairement en raison d'une sanction (ou de la menace d'une sanction) émanant d'une personne autre qu'un parent. Il peut s'agir d'une menace pour l'enfant ou le parent. Parfois, les enfants sont soumis au travail forcé parce que leurs parents le sont eux-mêmes.

2 |

Notre travail

Nous travaillons avec nos membres et nos partenaires pour améliorer la vie des enfants et des adultes dans les communautés productrices de cacao et pour prévenir/traiter les risques de travail des enfants et de travail forcé.

Nous innovons, catalysons et soutenons le développement, la mise en œuvre, l'extension de politiques et de pratiques efficaces qui promeuvent les droits de l'enfant, préviennent et combattent le travail des enfants et le travail forcé.

Soutien opérationnel

Il existe des stratégies efficaces pour protéger et promouvoir les droits des enfants et des adultes dans les communautés productrices de cacao.

Une partie essentielle de notre travail consiste à soutenir le secteur du cacao pour qu'il adopte et étende les pratiques qui ont fait leurs preuves.

Pour ce faire :

- Nous mettons directement en œuvre des programmes de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, en collaboration avec nos membres et nos partenaires.
- Nous aidons les acteurs du secteur du cacao, y compris les acteurs de l'industrie du cacao et du chocolat, les organisations de la société civile et les autorités nationales des pays producteurs, à mettre en place eux-mêmes des pratiques efficaces, en leur fournissant des conseils, des outils et des formations.

Innovation et apprentissages

Nous menons des recherches et nous développons, testons, évaluons et partageons de nouvelles innovations afin de faire progresser l'action contre le travail des enfants et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

Le travail des enfants et le travail forcé sont des questions complexes. Nous savons que pour protéger les enfants et les travailleurs, ces questions doivent d'abord être comprises et les solutions doivent être fondées sur des preuves.

Politiques et pratiques

Nous travaillons à la mise en place de politiques et de normes nationales et internationales solides afin de garantir un environnement favorable au secteur du cacao, dans lequel les activités de tous les acteurs sont harmonisées.

Par exemple, il est important que les politiques nationales des pays producteurs de cacao soutiennent l'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé et à d'autres avantages sociaux ; que les politiques des pays consommateurs de cacao favorisent les bonnes pratiques commerciales et que les normes industrielles aident les entreprises à mettre en œuvre des pratiques qui luttent contre le travail des enfants et le travail forcé.

Nous y parvenons grâce à notre travail de plaidoyer technique, en plus de nos activités visant à renforcer la capacité des acteurs gouvernementaux dans les pays producteurs de cacao.

Membres et partenaires de l'ICI

Nous comptons parmi nos membres des sociétés de cacao et de chocolat, des organisations de producteurs, des organismes de certification, des syndicats et d'autres organisations de la société civile.

Liste des membres au 1er décembre 2023. Pour une liste actualisée, consulter le site : www.cocoainitiative.org/fr/propos-de-ici/nos-membres



























































































Le conseil d'administration de l'ICI est composé de membres issus ou non de l'industrie. Les principaux organismes des Nations unies sont représentés en tant que conseillers auprès du conseil de l'ICI (OIT, HCDH, UNICEF).







4 5

Qu'est-ce qui fonctionne pour lutter contre le travail des enfants ?

Depuis 2007, nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés productrices de cacao, en les aidant à identifier leurs besoins et à contribuer à leurs propres solutions.

Nous avons également contribué à renforcer les capacités à différents points de la chaîne d'approvisionnement du cacao, permettant aux entreprises de gérer le risque de travail des enfants de manière responsable.

Une fois qu'un enfant est identifié comme étant au travail ou risquant de l'être, un soutien doit lui être apporté. Ce soutien peut être adapté au niveau de l'individu, du ménage ou de la communauté et peut inclure des éléments tels que l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, le soutien à d'autres activités génératrices de revenus ou l'autonomisation des femmes.

Lorsque des interventions efficaces sont menées sur le long terme (par le biais de systèmes de suivi du travail des enfants (voir la page 7 pour plus d'informations), développement communautaire et d'autres approches similaires), nous avons constaté que le travail des enfants peut être réduit d'un tiers dans les communautés cacaoyères.

Prévention et remédiation



Construction d'infrastructures éducatives (nouvelles écoles, salles de classe, cantines, blocs sanitaires et puits)



Fourniture de kits scolaires



Inscriptions annuelles à l'école, classes de transition, tutorat et apprentissage

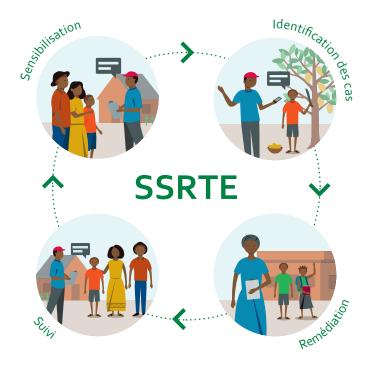


Associations villageoises d'épargne et de crédit, activités génératrices de revenus et groupes de soutien aux agriculteurs

Systèmes de suivi et remédiation du travail des enfants

Les Systèmes de suivi et remédiation du travail des enfants (SSRTEs) permettent d'identifier, de prévenir et de traiter les cas de travail des enfants conformément aux principes établis de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.

Développé à l'origine par l'OIT, le SSRTE a été adapté par l'ICI à l'industrie cacaoyère. Il est aujourd'hui largement adopté et reconnu comme la meilleure pratique de l'industrie.



- Sensibiliser les agriculteurs, les enfants et l'ensemble des membres de la communauté au travail des enfants et au préjudice qu'il cause.
- Identifier les enfants astreints au travail des enfants à l'aide d'un processus de suivi actif, en utilisant des outils de collecte de données standardisés.
- Mettre à disposition un soutien de prévention et de remédiation aux enfants astreints au travail des enfants, ainsi qu'à ceux à risque, et enregistrer l'aide fournie.
- Établir un suivi avec les enfants identifiés comme astreints au travail des enfants pour suivre régulièrement leur statut jusqu'à ce qu'ils ne soient plus astreints au travail des enfants.

6 |



Vous voulez en savoir plus ?

Le principe de responsabilité partagée de l'ICI signifie que tous les acteurs de l'industrie du cacao et du chocolat sont encouragés à contribuer à un avenir meilleur pour les enfants des ménages cultivant le cacao. Que vous fassiez partie de l'industrie du cacao, d'une organisation de la société civile, d'un représentant du gouvernement ou que vous souhaitiez simplement en savoir plus sur notre travail, nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.

www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

ICI Secretariat in Switzerland

Chemin de Balexert 9 1219 Châtelaine | Switzerland +41 22 341 47 25

ICI National Office in Côte d'Ivoire

Il Plateaux, 7ème Tranche, Lot 3244, Ilot 264 Abidjan-Cocody Côte d'Ivoire +225 27 22 52 70 97

ICI National Office in Ghana

No. 16, Djanie Ashie Street East-Legon | Accra | Ghana +233 302 998 870